

Paris, le 08 Mars 2022

La Présidente

N/RÉF :
22.018 E – EH/BF



Madame,

Depuis deux ans, l'épidémie de la COVID 19 a placé la santé au cœur de l'actualité et des préoccupations de la population et illustré les forces et faiblesses de notre système de santé. La crise que nous avons vécue a malheureusement montré combien les cloisonnements, entre acteurs des domaines sanitaire et médico-social, de la ville et de l'hôpital, des établissements publics et privés, produisaient des effets délétères quand il s'agissait d'agir, vite et bien, au bénéfice de tous les malades. Certes, grâce à l'ingéniosité de professionnels de terrain, aux financements publics octroyés et à l'esprit de solidarité qui a prévalu au plus fort de l'épidémie, les malades ont été pris en charge.

Mais nous voyons désormais émerger les effets négatifs de ces deux années de situation exceptionnelle, avec des professionnels de santé fatigués, dont le recrutement et la fidélisation s'avèrent chaque jour plus difficiles et un état de santé de la population qui apparaît fragilisé par des retards de diagnostic et les difficultés d'accès aux soins.

Fédération représentative du secteur hospitalier, réunissant des établissements de santé ayant la particularité de déployer leur activité au domicile des patients et au sein des établissements médico-sociaux, **la Fédération Nationale des Etablissements d'Hospitalisation A Domicile entend porter des propositions réalistes et soutenables.**

Nous souhaitons simplement tirer parti des expériences conduites, faisant ainsi de cette crise une opportunité pour développer des pratiques plus efficaces.

Cette adaptabilité face aux défis que collectivement nous devons relever, impose agilité et ouverture d'esprit.

Par nature, les établissements d'hospitalisation à domicile (HAD) s'inscrivent dans cette démarche et ont démontré, dès le mois de mars 2020, leur capacité à répondre aux besoins des patients et des médecins, aussi difficile soit parfois à satisfaire en quelques heures, la demande de se substituer totalement à l'hospitalisation conventionnelle.

Ils se sont aussi illustrés, hors de leur fonction de soins, en assurant un appui auprès des établissements de personnes âgées que ce soit par un soutien organisationnel, une aide logistique, la formation de personnels voire la mise à disposition de soignants.

Ce rôle des HAD est unanimement salué et la FNEHAD s'en félicite.

Forts de cette reconnaissance d'acteur incontournable de la prise en charge en ville, les établissements d'HAD désirent s'engager encore plus dans les réponses aux attentes de nos concitoyens : accompagnement de la fin de vie à domicile, traitements du cancer en ambulatoire, suivi des pathologies chroniques, soins aux résidents en institution médico-sociale ...

En effet, le recours à l'hébergement hospitalier est encore trop présent dans le parcours de soins des patients, notamment les plus âgés. Pourtant, les progrès technologiques et thérapeutiques, le développement de la télémédecine, permettent qu'il en soit différemment... à condition que la qualité et la coordination des soins soient une réalité et que la volonté politique s'exprime fortement en ce sens.

Par ses compétences dans l'évaluation des besoins des patients, l'organisation des soins, la coordination des interventions de multiples professionnels, la gestion des situations médicalement et socialement complexes, l'hospitalisation à domicile est le maillon indispensable qui peut permettre non seulement de respecter les aspirations des patients de demeurer chez eux mais aussi que soit mieux préservée l'utilisation des finances publiques.

Les propositions que nous vous adressons, dans la plaquette ci-jointe, traduisent l'ambition de la FNEHAD de participer à la rénovation de notre système de santé et d'apporter des remèdes concrets aux maux de notre système de soins.

Nos questions appellent donc des réponses simples :

- ***Vous engagez-vous à faire de la pertinence des soins un axe prioritaire de votre réforme de la santé et à œuvrer en faveur du « juste recours » à l'hébergement hospitalier ?***
- ***Développerez-vous une politique de santé qui privilégie les activités de soins ambulatoires et quelles mesures prendrez-vous pour un meilleur accès aux soins de proximité ?***
- ***Soutiendrez-vous le développement de l'hospitalisation à domicile pour amplifier la prise en charge des soins complexes à domicile et vous engagez vous à pleinement associer nos établissements aux projets d'organisation des soins dans tous les territoires ?***

Nous vous remercions par avance de vos réponses et de vos réflexions quant aux propositions contenues dans le document joint et dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Dr Elisabeth HUBERT
Ancien Ministre
Présidente

